QUATRIÈME ANNÉE, N° 35 — DIX CENTIMES — DU 24 AU 30 DÉCEMBRE 1898

LES TEMPS NOUVEAUX

POUR LA FRANCE

Un An . . . . . Fr. 6 »
Six Mois . . . . . — 3 »
Trois Mois . . . . . — 1 50

Les abonnements pris dans les bureaux de poste paient une surtaxe.

Ex-journal LA RÉVOLTE

Paraissant tous les Samedis

AVEC UN SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE

POUR L'EXTÉRIEUR

Un An . . . . . Fr. 8 »
Six Mois . . . . . — 4 »
Trois Mois . . . . . — 2 »

Les abonnements peuvent être payés en timbres-poste de tous pays.

ADMINISTRATION : 140, Rue Mouffetard, 140, PARIS

GARE A L'ESCAMOTAGE

Nous sommes gens défiants parce que nous savons combien facilement on dupe le peuple après s'en être servi. Il ne faut pas que le mouvement révolutionnaire actuel soit utilisé pour les fins de certains malins et ensuite dévoyé et perdu pour nous.

C'est avec des cris de liberté que nos pères furent conduits à renverser la tyrannie des rois pour la remplacer par celle plus lourde des lois. A bas l'Empire! vive la République! a-t-on dit en 1870, et le peuple a donné son sang pour changer de tyrans encore une fois.

A bas les religions! lui ont crié certains athées qui voulaient instaurer le culte de la patrie, aussi abrutissant, aussi sanguinaire, aussi oppressif que les autres.

Aujourd'hui que le peuple lassé renie l'idole Patrie, il faut faire attention à ce qu'on ne lui en substitue pas une autre pour laquelle les exploiteurs demanderont encore dévotion et sacrifices à ceux qui auront la bêtise d'y croire.

Donc, ne pas croire, ne rien croire, sous aucun prétexte, sous aucune apparence; guerre aux abstractions, aux entités, aux âmes, aux idéaux.

L'*Aurore* du dimanche 18 a publié un article signé Mauclair qui n'est qu'un exact reflet de ce qui se pense dans les milieux dits dirigeants, et n'eût pas été déplacé au *Figaro*. L'auteur écrit, à propos de Lamartine, Michelet, Hugo, Quinet, Blanqui, Delescluze, Flourens, etc. :

« O peuple... ils te proposaient un idéal de justice, de vérité, de fraternité sociale, contenues dans la conscience sans avoir besoin de prêtres pour l'y entretenir. Nous te le proposons encore... Nous, ce sont des dieux que nous t'apportons... Il faut un idéal à une agglomération d'hommes, sans quoi elle fermente et pourrit : la foi est sa nourriture, plus que le raisonnement. Où prendre la raison de vivre, sinon dans un idéal abstrait ?

« Que chacun de tes ouvriers regarde en lui s'il n'a pas la distinction innée du bien et du mal ! »

Amis lecteurs, vous êtes renseignés, vous avez reconnu le vocabulaire religieux, vous trouvez là un avant-goût de la religion qu'on nous prépare, de la nouvelle sauce à laquelle on nous accommodera.

Au clergé actuel un autre brûle de succéder; il sera philosophique et libre penseur. La fin de l'article est un aveu naïf; citons-la pour l'édification des fidèles :

« Voilà ce que l'Université affirme, philosophique et libre penseuse, contre un clergé dégénéré. Voilà ce que c'est que le rationalisme. C'est l'essence même de la race française et ceux qui le raillent aujourd'hui parce qu'il gêne leurs visées, essayèrent toujours de te mener, ô peuple, avec ces idées abstraites, avec le chauvinisme, avec l'idée de gloire. Mais ils en riaient sous cape. Nous, nous croyons aux nôtres. Tu dois aller vers le mieux, et calculer sur ce qui est brave, juste, vrai, et ensuite sur ton profit, et tu n'as pas le droit ni d'y manquer, ni de te plaindre. L'utilité essentielle est de sauver ta conscience de tout mal. Et si tu écoutes les sceptiques, les dilettantes et les ambitieux, tu seras puni, ô peuple ; toute foi éteinte, tu vivras sans but, comme les bêtes; tes appétits t'aveugleront, et tu tâtonneras dans les ténèbres! »

Amen! Ainsi soit-il, Monsieur Mauclair, ô apôtre!

Remercions l'auteur de nous avoir révélé la manière dont on compte escamoter l'effort populaire du moment, mais prions ses patrons de placer ailleurs leurs denrées. Des idéaux, nous en avons à revendre ; un peu de réalités ferait bien mieux notre affaire ; nous sommes tous disposés à lâcher l'ombre pour la proie.

Les mystères du bien et du mal nous laissent froids, mais, à l'aide de la science et du raisonnement, nous prétendons savoir ce qui nous est nuisible et ce qui nous est favorable. Ainsi nous distinguons notre bien de notre mal et nous sommes complètement décidés à rechercher l'un et à combattre l'autre au fur et à mesure que nous le connaîtrons. Pour cela, en effet, nous n'avons besoin ni de prêtres, ni de rien qui leur ressemble: l'instruction positive et l'intelligence pratique nous suffisent.

Toute foi éteinte, nous voulons vivre sans but, comme les bêtes, mais nous voulons vivre vraiment, pleinement, sans entraves abstraites ou réelles, les mains et l'esprit délivrés de toutes chaînes; nos appétits ne nous aveugleront pas, car, déchaînés eux aussi, assouvis par tous les moyens que la science nous suggérera, ils manifesteront l'éclatante harmonie de la nature et toutes les ténèbres s'évanouiront à la lumière de nos passions.

Peuple, puisqu'on s'adresse à toi, rappelle-leur l'*Enfant et le Maître d'école*, du vieil anarchiste La Fontaine: « Tirez-moi de là, d'abord, vous me ferez ensuite un discours. » Dis-leur aussi que « ventre affamé n'a pas d'oreilles », et quand ils t'auront aidé à prendre tout ce dont ton corps, ventre, cœur et cerveau, a l'impérieux besoin, il sera temps de songer à autre chose qu'à ton profit, et nous pourrons examiner à loisir qui du cléricalisme ou du rationalisme est le plus absurde.

LUDOVIC MALQUIN.

L'article de notre ami Kropotkine n'étant pas arrivé au moment de mettre sous presse, nous sommes forcés de renvoyer à huitaine. — L'abondance de copie nous force, elle aussi, à renvoyer à huitaine également une correspondance d'Italie.

LA PROSTITUTION

(*Fin*)

On visite la prostituée seule et pas le prostituant. On ne vérifie pas l'homme aussi bon porteur de contagion, cependant, que la femme. De plus, c'est très naturel, l'énorme majorité des femmes qui se prostituent échappent à l'humiliation de la visite et aux mesures de police qui la précèdent ou la suivent. Sur les trois cent mille prostituées parisiennes, deux mille seulement sont inscrites sur le registre. Et les filles dites soumises, elles-mêmes, esquivent le plus possible les visites, surtout si elles se savent malades, parce que la prison les attend et non l'hospice. « L'hôpital de Lourcine, réservé aux femmes vénériennes, est toujours plein parce qu'on y entre et en sort librement. Saint-Lazare n'est jamais au complet, parce que les femmes y sont amenées par la violence (1). »

Voilà qui nous renseigne assez bien sur les préoccupations hygiénistes des hommes de gouvernement.

L'odieux attentat que ces messieurs commettent sur de pauvres filles au nom de la santé publique n'a pas d'autre effet que de ruiner un peu plus cette santé, démoraliser un peu plus ces malheureuses et river à leur hideux métier celles qui voudraient s'y soustraire.

Selon la formule d'un spécialiste : « L'administration n'a qu'un but : Faire rentrer le plus possible de femmes dans la prostitution inscrite (2). »

Les règlements de certaines villes sont édifiants à cet égard. C'est ainsi qu'on peut lire dans celui d'Antibes (1886) :

ART. 5. — A défaut d'inscription volontaire, toute fille ou femme convaincue de se prostituer peut être inscrite *d'office* sur le matricule et assujettie à toutes les obligations imposées aux filles publiques, *lors même qu'elles seraient âgées de moins de vingt et un ans*...

ART. 6. — La conviction de la prostitution clandestine résulte d'une enquête faite par le commissaire de police et constatant *une* des circonstances suivantes :

1° Fréquentation habituelle de femmes ou filles soumises;

2° Rencontrée à des époques ou dates différentes se *promenant avec des militaires* dans la ville ou hors de la ville et dans les cabarets, auberges, bals et autres lieux publics.

ART. 19, § 2. — Dès qu'il sera prouvé *par des rapports* qu'une chanteuse a reçu dans son domicile,

(1) Dr Lutaud, médecin à Saint-Lazare, *Rapport aux conférences de Bruxelles*, juillet 1897.

(2) M. de Morsier, *Rapport au Congrès de Londres*, juillet 1898.

à diverses dates, des personnes étrangères à sa famille, elle sera mise *d'office* en carte et soumise à la visite d'un médecin.

Et dans le règlement de Bourges :

Art. 18. — Lorsqu'il aura été établi, par un certificat médical, qu'une jeune fille ou femme est atteinte d'une maladie contagieuse et qu'elle a contaminé un ou plusieurs individus, elle sera admise d'urgence à l'hôpital et *à sa sortie inscrite d'office* au registre de la prostitution.

L'inscription de filles mineures est une chose officielle, avouée, réglementaire. Sur trois mille six cent vingt femmes inscrites à leur sortie de Saint-Lazare, pendant une période de dix ans, sept cent quarante-huit étaient âgées de moins de vingt ans (1).

La maison de tolérance couronne l'œuvre. « Une dame de maison, dit M. Parent-Duchatelet, qui fait autorité en la matière, est, par essence, la corruptrice de la jeunesse et la pourvoyeuse du vice. Sa maison est une école de scandale où des enfants, à peine formés, viennent faire l'apprentissage de la prostitution. » Or, la tenancière d'un lupanar est presque un fonctionnaire de l'Etat. Le même Parent-Duchatelet déclare que « l'administration, *dans l'intérêt du bien*, doit l'entourer de toute sa protection ». Et c'est aussi ce qui arrive. Sous cette haute protection, sa maison est alimentée par la traite des blanches. On a calculé qu'en France seulement, et toujours sous le pavillon de l'Etat, trente-deux mille opérations de ce genre étaient effectuées par an, « dont une bonne partie fait tomber dans la prostitution des filles qui n'y étaient pas encore » (2).

La pratique de la police des mœurs poursuit visiblement le même but que son code : Prendre le plus de filles possible aux mailles du filet, en retenir le plus possible.

« Nous connaissions une pauvre femme, dit M. de Morsier (3), qui, inscrite dans une période d'égarement, ayant ensuite pris l'horreur de son métier, travailla honnêtement pendant sept années, tout en étant astreinte aux visites sanitaires ! Elle n'obtint la radiation, au bout de ces sept années, que par des protections que toute femme ne peut avoir. »

En 1885, une fille amenée par surprise dans la maison publique de Salins ne parvient à s'échapper qu'en sautant par la fenêtre complètement nue. Alors intervient le commissaire de police qui veut la faire rentrer de force. Mais le public montre les dents et la femme reste libre (4).

En 1871 à Besançon, en 1887 à Lons-le-Saunier, des jeunes filles abandonnées sont placées par la police dans des maisons de tolérance (5).

Mille faits de ce genre pourraient être cités. De 1870 à 1876, les actes abusifs sont si nombreux et si odieux qu'ils provoquent, une fois dévoilés, la démission de M. Lecour, chef de division à la Préfecture de police, celle de M. Gigot, préfet de police, et enfin la chute de M. de Marcère, ministre de l'Intérieur (6). De temps à autre, le zèle des agents des mœurs se révèle par quelque scandale trop difficile à étouffer et la presse s'en émeut pendant quelques heures.

Il faudrait être, donc, bien naïf pour voir dans le service des mœurs autre chose qu'un proxénétisme officiel. Pourquoi d'ailleurs la prostituée moderne ne serait-elle pas, comme ses devancières, une prostituée d'Etat, puisque l'Etat moderne, nous le savons, a les meilleures raisons du monde pour continuer la tradition antique ?

La question, d'ailleurs, est tout à fait secondaire. L'Etat viendrait-il à négliger sa part d'intérêt dans le commerce des filles publiques, ou serait-il contraint à un peu plus de pudeur, les choses ne changeraient guère. Que la prostitution continue d'être surveillée, encouragée et recrutée, comme il est logique, par les fonctionnaires de l'Etat capitaliste dont elle sert si bien les vues, qu'au contraire elle s'affranchisse, comme cela s'est produit en quelques pays où des pratiques outrageantes à la dignité féminine ont dû céder devant la poussée de l'opinion, la prostitution n'en durera pas moins aussi longtemps que la société actuelle dont elle est à un double point de vue le fruit amer, la tare accusatrice.

Tant que les hommes resteront soumis aux influences d'un milieu régi par les lois de la propriété, incapables d'acquérir la liberté économique et la liberté morale, ils ne pourront ni ne voudront, en majeure partie, s'élever à la forme supérieure de l'instinct sexuel, l'amour, et, pour en tenir lieu, ils encourageront chez la femme l'habitude de vendre son corps. Tant que des femmes seront contraintes, pour vivre, à faire argent de leur corps, elles viendront offrir à l'homme cet expédient ignoble.

Charles-Albert.

(1) M. de Morsier, *Rapport au Congrès de Londres*, 1898.
(2) MM. de Meuron et Minod, *Rapport au Congrès international pénitentiaire de Paris*, 1895.
(3) *Qu'est-ce que la Fédération ?*
(4) Cf. M. de Morsier, *Rapport au Congrès de Londres*.
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*

PAGES D'HISTOIRE SOCIALISTE

L'INTERNATIONALE, SES PRÉCURSEURS ET L'ANARCHISME

VIII

Fourier et l'Ecole sociétaire.

Contemporain de R. Owen et de Saint-Simon, Charles Fourier envisageait le problème social tout autrement que ces deux penseurs. Il n'était ni athée-matérialiste et réformateur pratique, comme Owen, qui arriva au communisme autonome par l'analyse de la *surplus-value* et des conditions de la production moderne ; ni chrétien prêchant, comme Saint-Simon, l'association universelle et le collectivisme gouvernés par des savants et des prêtres bienveillants.

Dans ses recherches, il se base sur trois principes tout personnels à lui, admirablement conçus et, de nos jours, justifiés, démontrés par la science inductive.

Ces principes, nous pouvons les formuler comme suit :

1° L'homme est guidé dans sa vie non par telle ou telle « loi » écrite, de droit divin, romain ou métaphysique, mais bien par les besoins de son organisme, par ses penchants psychiques, autrement dit : physiologiques.

2° Le travail, comme l'activité de l'organisme, est nécessaire à la vie et au développement de chaque être organique ; par conséquent, une fois la production organisée sur des bases rationnelles et solidaires, le travail deviendra *attractif*.

3° La production solidaire et le travail attractif peuvent être réalisés seulement dans les communes (phalanstère) plus ou moins égalitaires et absolument autonomes.

Il est vrai que, chez Fourier, ces principes sont exprimés, comme tout son système d'ailleurs, avec une terminologie parfois bizarre ; mais si l'on traduit ses expressions en langage ordinaire, on est obligé de reconnaître que ce grand ami de l'humanité disait justement trois vérités. Les gens de mauvaise foi, y compris les charlatans « scientifiques » de l'école d'Engels, se moquèrent beaucoup de Fourier, surtout pour son opinion que toutes les *passions* de l'individu ont droit à leur développement et à leur exercice complètement libre. « Comment, crièrent les défenseurs de l'iniquité sociale actuelle, donner la pleine liberté à toutes les mauvaises passions ! Même à la violence !... Alors nous allons retourner à l'état primitif de sauvagerie. » Ces messieurs feignirent de comprendre que Fourier prêchait le droit de jouissance en faveur des *vices* sociaux et individuels.

« Par ce terme *passions*, lisons-nous chez V. Considérant (1), Fourier entend exclusivement les penchants constitutifs des êtres, ou les ressorts inhérents à leur nature même, et caractérisant leur titre de vie. Ainsi les passions humaines sont les forces primitives et naturelles auxquelles est due l'activité libre et spontanée de l'être humain... Passions des êtres n'est donc autre chose que la loi de l'ordre universel, de la vie universelle. »

Autrement dit, Fourier *le premier* avait reconnu ce que la physiologie, la psychologie et la pédagogie modernes exigent pour le développement normal de l'organisme, de la morale et de l'intelligence humaines : la satisfaction complète de besoins organiques ; la liberté de manifestation des sentiments ; le libre et complet développement des aptitudes, des penchants de chaque élève. A ces vérités ne s'opposent plus aujourd'hui que l'Eglise et le despotisme, l'autorité et la caserne, et encore — chose étrange ! — les social-démocrates, qui croient que le socialisme consiste dans les vieilles stupidités du « Manifeste communiste » avec ses « monopoles d'Etat », son « armée du travail », sa « discipline » et autres beautés de caserne.

Elle n'est pas moins remarquable, sa généralisation sur la nécessité organique pour l'homme de l'activité et du travail. Nous savons à présent que l'organisme vivant, pour son développement, pour l'assimilation des aliments nouveaux, pour la circulation du sang, pour la respiration normale, et même pour l'énergie intellectuelle, a besoin d'une certaine activité musculaire. Le travail rationnel est hygiénique et recommandé par les docteurs aux gens les plus riches et les plus privilégiés. A la reine languissante de Suède le docteur recommanda de travailler chaque jour en rangeant ses appartements particuliers ; l'aristocratie et la bourgeoisie anglaises — les plus robustes et les plus énergiques de toutes — forcent leurs jeunes gens à s'exercer chaque jour dans les différents sports les plus fatigants.

Mais si, au lieu de sport, l'humanité solidaire a organisé le travail utile et productif de telle manière que la jeunesse robuste, possédant l'instruction intégrale, puisse changer ses occupations selon son goût ou suivant un accord libre, spontané, avec ses compagnons solidaires... alors, certainement, le travail deviendra *attractif* et la jeunesse généreuse, toujours en chantant et en s'aimant, fera fleurir la surface de notre globe et créera l'abondance... Et quand Fourier essaye de décrire le bonheur que l'humanité saura réaliser dans la commune autonome (phalanstère), il n'agit pas comme un rêveur illuminé, mais bien en grand philosophe humanitaire qui devance d'un demi-siècle les généralisations de la physiologie, de l'hygiène et de la pédagogie modernes.

Pour réaliser un ordre social basé sur ces principes, Fourier proposait l'organisation autonome de phalanstères. Qu'est-ce que le phalanstère ? — Un édifice d'une splendeur et d'une disposition des plus parfaites, situé au milieu d'un vaste terrain (un lieu carré), et habité par quatre cents familles ou dix-huit cents personnes, composant une communauté solidaire, laquelle garantit à ses membres la jouissance la plus complète du bien-être et de la liberté individuelle. Je n'entrerai pas dans les détails du système phalanstérien. Il suffit d'indiquer que Fourier niait complètement la morale, la famille et le mariage conventionnels de notre société capitaliste, et qu'il avait en considération tous les moyens pour garantir la liberté individuelle et

(1) *Bases de la politique positive*, Paris, 1842, 2e édition.

le droit de la minorité. Dans ce but, il proposait qu'une part du surplus de la production du phalanstère fût destinée aux besoins personnels de chaque membre, y compris les enfants. Ce capital personnel garantissait aux membres de la communauté les moyens nécessaires pour s'en aller dans une autre, ou s'installer séparément.

Tel était en quelques mots le système socialiste de Fourier et de son « Ecole sociétaire ». Tout le monde reconnaît que par ses idées larges, par son souci incessant de garantir le bien-être et la liberté à l'individu et l'autonomie à la communauté dans une fédération spontanée, en Fourier se révèle un des plus nobles et plus profonds réformateurs socialistes. Ses idées sur le rôle des besoins et des inclinations organiques dans la vie individuelle et sociale, sa formule sur le travail attractif, jointes à celles de R. Owen sur la formation du caractère humain, constituent la plus précieuse conquête de l'éthique socialiste.

(*A suivre.*) W. Tcherkesoff.

MOUVEMENT SOCIAL

France.

Justice militaire. — Si la justice militaire ressemble beaucoup à la justice civile, en ce sens qu'elle est indulgente aux grands et dure aux petits, elle s'en distingue cependant par une désinvolture, un mépris des formes, une absence d'hypocrisie, si l'on veut, que l'on pourrait, s'il ne s'agissait pas d'une si respectable institution, qualifier très justement de cynisme.

La *Revue Bleue* publie, sous le titre de *Souvenirs du Tonkin*, un récit tout à fait édifiant de M. J. Netter, capitaine du génie en retraite.

Une femme annamite avait été trouvée assassinée au coin d'une ruelle d'Hanoï. Non loin de là, un factionnaire, le zouave Dupouy, montait la garde. On l'accusa d'avoir commis le crime, et comme la femme annamite avait été tuée d'un coup de « pointe », l'officier enquêteur se fit montrer la baïonnette de Dupouy. Elle était dégouttante d'huile, dit le rapport, qui vit là une circonstance aggravante. De plus, le mouchoir de Dupouy était maculé de sang. Il n'en faut pas davantage pour former la conviction d'un militaire. Ces gens-là procèdent toujours en deux temps et trois mouvements. L'enquête conclut à la mise en jugement. Mais le défenseur — l'auteur du récit publié par la *Revue Bleue* — fit aussi son enquête. Il apprit que l'usage était, dans le régiment de Dupouy, de graisser les armes au pétrole. Cette huile, dont dégouttait la baïonnette et qui avait paru, on ne sait pourquoi, si suspecte, était du pétrole, et les baïonnettes de tous les camarades de Dupouy étaient pareilles. De plus, quelques jours avant le crime, l'accusé s'était percé une verrue et avait saigné; des témoins affirmaient l'avoir vu la main bandée de son mouchoir.

En outre, une femme, un vieillard et un enfant avaient formellement accusé Dupouy. Le défenseur de celui-ci fit interroger la femme, qui avoua avoir déposé dans ce sens et répondu affirmativement à toutes les questions, par crainte d'être maltraitée.

Au conseil de guerre, le défenseur réduisit l'accusation à néant. Cependant, à sa grande stupéfaction, Dupouy fut condamné à cinq ans de travaux forcés et à la dégradation. Le défenseur fit part de son étonnement au président du conseil de guerre, qui lui répondit — ô inconscience! — que les juges *avaient appliqué le minimum!*

Après le jugement, le défenseur épuisa tous les moyens pour sauver le malheureux. Il fit un rapport au général de division qui, d'après le code militaire, avait le droit de suspendre l'exécution du jugement, en lui signalant des vices de forme importants — comme la non-audition du médecin appelé à examiner la femme assassinée. Le général refusa de donner l'ordre de sursis. « Les vices de forme dont le jugement était entaché, prétendait-il, n'auraient pas influé sur la décision des juges quant au fond, *bien que leur constatation eût infailliblement entraîné la nullité du jugement rendu si le condamné avait eu la faculté de se pourvoir en revision.* » Charmant, ce général qui affirme que la déposition d'un témoin n'aurait pas modifié l'opinion des juges. Celle-ci était-elle donc fixée d'avance?

Cependant, le Code offrait encore une ressource. Un arrêt de la Cour de cassation avait décidé que tous les pourvois formés contre les jugements civils et militaires devaient lui être transmis. Le défenseur forma ce recours en cassation, exposant les graves raisons qui militaient en faveur de l'innocence du condamné.

Le fait se passait en 1887. Le défenseur attend encore la réponse.

En voici une autre :

La *Petite République* reçoit d'un de ses lecteurs une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« C'était en 1890, à Saïgon (Cochinchine), M. Villard (Ernest Jean-Baptiste), administrateur des affaires indigènes, chevalier de la Légion d'honneur, était traduit devant la cour criminelle de Saïgon, pour abus d'autorité et sévices graves sur ses administrés indigènes; peut-être M. Baudin, procureur général, qui avait pris l'initiative de ces poursuites, obéissait-il à des sentiments autres que ceux qu'inspire le bien public, car M. Villard n'avait fait ni plus ni moins que ses collègues non inquiétés; d'ailleurs il fut acquitté.

« Or, le matin de l'audience (les cours et tribunaux, en Cochinchine, siègent à 7 heures du matin), je m'entretenais de questions de procédure dans le prétoire de la cour criminelle avec Me Guillet des Grois, avocat défenseur, ancien procureur général, lorsque nous vîmes entrer en coup de vent le lieutenant-colonel X.., gras, court, énorme, furieux, le visage congestionné qui, se dirigeant vers moi, m'interpella de la façon suivante :

« — Vous croyez que ce n'est pas une saleté cela, « traduire en cour d'assises un administrateur prin- « cipal des affaires indigènes, un Français?

« — ?..

« — Bon encore pour les indigènes... Tenez, moi, « en Algérie, je fais partie d'un conseil de guerre. Eh « bien! avant de siéger, nous nous réunissions, les « membres, et nous nous demandions : Combien leur « flanquons nous aujourd'hui?... Vingt ans? C'est « entendu!... Eh bien! ça y était!

« S'ils étaient trois, ils se partageaient ça; s'il n'y « en avait qu'un, il se payait ça tout seul; mais « c'étaient des indigènes et non des Français! »

Bien caractéristique aussi celle-là!

Le Conseil municipal a voté l'achat, par la ville, de deux cents exemplaires de l'*Armée contre la Nation*, d'Urbain Gohier.

Si, maintenant, les pouvoirs publics deviennent antimilitaristes, où allons-nous?

Nouvelle recrue. — L'honneur de l'armée vient de trouver un nouveau défenseur dans la personne de Jean Lorrain.

A la bonne heure! Désormais, plus de crainte! Les derrières de l'armée sont assurés.

André Girard.

Mon cousin! — Le vieux marcheur de l'Elysée s'avance dans la gloire. Il vient de recevoir la Toison d'or; c'est peu; il va recevoir l'Annonciade. Cette décoration italienne confère à celui qui la reçoit le droit d'appeler le roi d'Italie (et d'être appelé par lui) : « Mon cousin. » Quelle joie pour un président de république! Cela console un peu de toutes ces vieilles histoires d'escrocs et de filles soumises que des journalistes sans scrupules vous jettent à la face.

Est-ce qu'à présent Urbain Gohier osera traîner à la barre un cousin de roi, et l'interroger sur Madagascar? — Qu'on se rassure : la question ne sera pas posée.

Chair humaine. — On crie à la barbarie parce que, au Congo belge, des anthropophages ont mangé quatre agents de la Société anversoise. Non, il n'est pas barbare de manger les gens, une fois morts. Ce qui est barbare, c'est de les tuer. Et pour jeter, à ce propos, la pierre aux sauvages, que les civilisés veuillent bien attendre de n'avoir plus de sang aux mains. Mais il n'est pas plus monstrueux — et il est beaucoup moins bête — de faire cuire un trépassé que de marmonner des mots latins devant une boîte où on l'a tassé tant bien que mal.

Vivre en travaillant ou mourir... — Agé de quarante-deux ans, marié, père de six enfants, Louis Gérauld, tailleur de pierre, parvenait, grâce à ses efforts, à faire vivre sa famille. Un jour, il tomba malade. Quand il fut guéri, sa place au chantier était prise. Il chercha partout du travail, et n'en trouva pas. Ce fut pour la femme, pour ses enfants, la misère de plus en plus noire. Que faire?

Il s'est jeté par la fenêtre, et s'est tué.

... en combattant! — Près de la frontière du Luxembourg, dans une auberge d'Hussigny, deux gendarmes arrêtent un ouvrier. Ses camarades veulent le délivrer, poursuivent les gendarmes, les frappent, en renversent un. Mais que peuvent des poings contre des armes? Les policiers tirent leurs revolvers et font feu : deux ouvriers par terre, un blessé, un mort.

Le peuple ne sera pas toujours vaincu.

Les joies de la caserne. — Jean Dif, originaire de Besse (Puy-de-Dôme), jeune soldat du 36e d'artillerie, prenait une leçon d'équitation. Il fut désarçonné trois fois. Les deux premières fois, on le força de remonter; la troisième fois, on ne put pas l'y obliger, car il avait reçu un coup de pied de cheval dans le ventre. On le transporta à l'hôpital... il y est mort.

Ah! quel plaisir d'être soldat!

Nos antisémites. — Une dame, dans un restaurant, déjeunait tout en lisant l'*Aurore*. Un individu qui lisait l'*Antijuif* voulut lui arracher son journal, en criant des injures et des menaces : « Pourquoi lisez-vous cette feuille? Si nous étions seul à seul, je vous apprendrais à la lire; ça ne serait pas long. » Puis il partit. Quand la dame, à son tour, sortit, elle fut rejointe par l'antisémite, qui la guettait. Il la prit par le bras et la secoua, tout en l'accablant d'injures. Des passants mirent fin à cet acte héroïque.

Il est curieux de constater que tous ces « France-aux-Français » ne s'en prennent jamais qu'aux femmes. Quand l'Italien Régis vint à Paris, il nous contait des histoires de femmes enceintes, frappées, renversées et souillées; dans toute l'Algérie, on dénonce et on menace celles qui achètent chez les juifs. C'est qu'à des théories sottes et haineuses correspondent fatalement des mœurs lâches.

Et pendant ce temps, en l'église de la Madeleine, prostituée juive, le Père Coulet, de la Compagnie de Jésus, prêche contre *la race infâme des Juifs* — en l'honneur sans doute de la naissance du Juif Jésus.

Noel. — Les prêtres célèbrent la naissance du Christ. Il était pauvre, ils sont riches; il était l'ami des humbles, ils sont les complices des grands; il secourait les faibles, ils se rangent du côté des forts; il dénonçait les injustices, ils les soutiennent; il s'est laissé supplicier pour son idéal, ils ont torturé, tué et volé pour leurs mensonges... Après avoir, toute l'année, mis Jésus en croix, le 25 décembre venu, ils lui chantent des cantiques.

L'Éducation religieuse. — Quand nous parlons de faire une école sans Dieu, on nous crie : « Est-ce possible! Que deviendra l'homme, que sera l'enfant sans religion? » Voyons donc ce qu'il est *avec* la religion :

On vient de condamner à mort un jeune homme, Albert Peugnez, un malandrin qui a assassiné à coups de marteau et à coups de rasoir une femme et un petit enfant de sept ans, de pauvres gens, un peu pour les voler, beaucoup par amour du sang. Albert Peugnez a été élevé chez les Frères des écoles chrétiennes. Vacher aussi a été élevé religieusement, et bien d'autres.

Il faut dire qu'outre l'infériorité de la morale religieuse, les ecclésiastiques ont souvent une façon toute spéciale d'ingurgiter cette morale aux enfants. L'abbé Loyer opérait à Saint-Jacques-sur-Gaudenberg, près de Bruxelles. Il avait pour les petits garçons une affection toute particulière et fort vive, qui tourna mal pour lui. Il courtisait le fils de son sacristain, le jeune Mathot, qui logeait au presbytère, et qui, par les propositions bibliques de l'homme de Dieu, fut se confier à un rédemptoriste son frère, puis au supérieur du curé : ils lui déconseillèrent de quitter le presbytère, crainte d'un éclat. Or, un soir, l'enfant étant dans sa chambre, l'abbé allait en venir à ses fins... Le jeune garçon se défendit, saisit son revolver, le tua.

Nous voulons pour nos fils et nos filles une éducation un peu moins spiritualiste.

R. Ch.

Espagne.

Ramon Sempau vient d'être acquitté pour la deuxième fois. Mais comme l'inquisition cléricomilitaire ne lâche pas facilement sa proie, il est maintenu en prison pour je ne sais quelle condamnation pour délit d'affichage.

*
* *

Au cours des dernières semaines, diverses grèves ont éclaté. Grèves de minime importance en ce sens que l'esprit de revendication et de révolte consciente faisait défaut, mais qui cependant mettent en évidence le malaise ouvrier qui les a provoquées.

A Cadix, grève des boulangers au cours de laquelle plusieurs bagarres se produisirent. Les fours fonctionnent maintenant grâce au peu de virilité des miséreux.

A Badalona, grève des pêcheurs qui réclamèrent l'intervention de l'autorité gouvernementale. Les conséquences de cette naïveté ont été ce qu'elles devaient être. Des faux frères ont fait le travail à la place des grévistes et il y a beaucoup de chances pour que ces derniers reviennent aux anciennes conditions, c'est-à-dire à un salaire variant entre 4, 6 et au maximum 10 pesetas par semaine!

Grève à Barcelone, chez les ouvrières en chaussures. Le patron d'une fabrique exige qu'elles payent le fil; auparavant on n'exigeait d'elles que la fourniture des aiguilles et il ne leur restait déjà rien pour vivre, maintenant ce sera mieux. Il est bon de dire que le fabricant, sur la vente de ses articles, ne gagne que 75 p. 100.

A Mauresa, la grève est dans l'air. Les femmes sont indignées contre le fabricant Serra y Bertrand et ses contremaîtres qui les traitent pire que des chiens — ce fabricant est le promoteur de la dernière grève qui provoqua tant de batailles et de détentions.

En politique, la situation est la même. Nous sommes toujours sous la dépendance absolue des procédés arbitraires du Senor Sagasta et de Messieurs les militaires.

A Saragosse, ces jours derniers, s'assemblèrent les représentants de toutes les chambres de commerce espagnoles, pour s'entendre sur les mesures à prendre pour la régénération de la patrie. En dépit de la suspension des garanties constitutionnelles, le gouvernement autorisa cette réunion bourgeoise, dans la conviction que « l'ordre social » ne serait pas mis en péril. Inutile de dire qu'un congrès ouvrier n'eût pas rencontré autant de bonne volonté.

S'il est des âmes candides qui crurent que le salut de l'Espagne allait dépendre des décisions prises par l'assemblée de Saragosse, ce sera pour elles une désillusion de plus. La grande décision fut de présenter à la reine un message réclamant des réformes judiciaires, administratives, militaires, commerciales, etc., etc. : mendiants bourgeois demandant à leur défenseur le gouvernement protection pour le maintien de leurs privilèges. Les représentants, pour la plupart, étaient des capitalistes et nul d'entre eux ne se préoccupa du peuple. Il est vrai que le peuple ne les a pas pris au sérieux. C'est le fiasco de la régénération politique, l'impuissance manifeste de tous les charlatans de la banque, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

*
* *

On lisait dans un journal de Barcelone, ces jours derniers, l'entrefilet suivant : « Plusieurs fabricants, « accusés d'avoir frustré l'Etat par l'introduction de « fil d'étain, ont obtenu un arrangement à l'amiable « avec le gouvernement en payant un million et « demi de pesetas à titre d'indemnité. »

C'est ce que l'on peut appeler voler avec grâce et sans péril. Lorsqu'un ouvrier mourant de faim dérobe un morceau de pain, c'est la prison pour plusieurs mois. Les grands voleurs, eux, prennent des arrangements. Ce qui est charmant, c'est la moralité de ce gouvernement qui traite à l'amiable avec des filous pour tirer parti du larcin.

*
* *

Le rapatriement des malades et des moribonds revenant des colonies continue. C'est toujours le même spectacle navrant et l'on croirait assister à la translation d'un cimetière plutôt qu'au rapatriement d'une armée.

URANIA.

CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

Groupe d'action et d'études sociales de Levallois-Perret (Seine). — Réunion tous les samedis, 64, rue Vallier, salle Angelergue.

*
* *

AMIENS. — Les camarades font un pressant appel à tous ceux qui veulent étudier et approfondir la question sociale. Pour faciliter l'étude, les camarades amiénois ont jugé utile de fonder une bibliothèque dans laquelle on trouve les œuvres de : Pierre Kropotkine, Elisée Reclus, Hamon, Bakounine, Jean Grave, Sébastien Faure, etc. Ces livres sont à la disposition de tous les camarades. Ceux qui en ont depuis un certain temps seront assez complaisants de les rapporter, de manière que tout le monde puisse les lire. Les camarades qui ressentent le besoin d'étudier nous trouveront tous les samedis, de 8 heures à 10 heures, au *Cent de Piquet*, faubourg du Cours.

Dimanche 25 décembre, à la même salle, à 7 h. 1/2, causerie par un camarade suivie de chants et poésies libertaires.

*
* *

REIMS. — *Groupe du 4e canton*, café de la République, rue Saint-Thomas, 25. — Les camarades libertaires organisent pour samedi 24 décembre 1898 une soirée chantante et une causerie sur « La société future : production, consommation, amour libre ». — Entrée libre.

Tous les lecteurs des journaux libertaires sont invités.

*
* *

Les camarades de Fives, Tourcoing, Mouscron et Roubaix sont prévenus qu'il se fera une grande ducasse à Pierrot, au Tambour-Maître, rue des Longues-Haies, 74, le dimanche de Noël et le lundi suivant, au profit de la propagande.

Plus il en viendra, mieux ça ira. Venez-y, les gars!

*
* *

ROUBAIX. — Ceux qui ne verraient pas le vendeur peuvent se procurer les journaux libertaires chez Liévens, rue des Longues-Haies, et à Watrelos, chez Deryckère, rue Carnot.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu :

Dictionnaire La Châtre, livraisons 15 et 16, 0 fr. 60 la livraison ; — *Dictionnaire-Journal*, livraisons 19 à 32, 0 fr. 50 la livr., *Librairie du Progrès*, 11, rue Bertin-Poirée.

L'Eglise et le Socialisme, par V. Compas, brochure, 0 fr. 25, Association ouvrière de l'imprimerie, cours d'Orléans, Charleville.

De bronnen van het gezag, J. Grave, brochure chez Sturinga, Amsterdam.

La Question sociale et les Harmonistes, par A. Jounet, chez l'auteur, villa Saint-Antoine, à Saint-Raphaël (Var).

La Conscience chrétienne et la Question juive; — La Conscience chrétienne et l'Affaire Dreyfus, deux brochures à 0 fr. 60, par l'abbé Pichot, *Société d'éditions littéraires*, 4, rue Antoine-Dubois.

De chez Stock, sur l'affaire Dreyfus : *Le Lieutenant-colonel du Paty de Clam*, par le capitaine Marin, 1 vol., 3 fr. 50; *Les Machinations contre le colonel Picquart*, par Ph. Dubois, 1 fr.; *Le Syndicat de trahison*, par Unus, 1 fr.; *Vers la justice par la vérité*, par J. Reinach, 3 fr 50.

A lire :

A bas! U. Gohier, *Aurore*, 2 décembre.
Pour se défendre, U. Gohier, *Aurore*, 15 décembre.
Principes, par U. Gohier, *Aurore*, 19 décembre.
Les Anarchistes et l'Affaire Dreyfus, H. Leyret, *Aurore*, 18 décembre.

A NOS AMIS

Merci à ceux qui ont répondu à notre appel. Nous pouvons paraître avec le supplément. Mais il y a un autre moyen efficace de nous venir en aide, c'est d'aider à l'extension de la vente.

A l'heure actuelle, dans Paris, nous déposons 3.800 exemplaires pour en vendre 800. La plupart des libraires, sous la pression de la police, se refusent à vendre notre journal et le tiennent caché. Il faudrait que chacun s'employât à le réclamer partout où il n'est pas, afin de forcer la main aux libraires.

Même observation pour les gares.

Notre genre même nous condamne à un public restreint, mais il existe assez de gens intelligents pourtant pour faire vivre un organe d'idées. Il ne s'agirait que d'une vente de 5 à 600 francs par semaine. Il y a bien dix mille lecteurs dans toute l'Europe ayant la passion de l'étude. Nous en avons la moitié ; si chacun dans son entourage veut s'occuper, on peut trouver les autres. Que chacun de ceux qui existent déjà en trouve un autre. Que chacun fasse le sacrifice de quelques numéros par semaine pour répandre dans son milieu et ça marchera.

J. GRAVE.

PETITE CORRESPONDANCE

E. K. Y., à R. — A l'heure actuelle, j'ai, sur ma table, 30 volumes dont il faut que je rende compte et dont je n'ai pas encore lu la première ligne. C'est vous dire qu'il m'est impossible de me charger de la lecture de votre manuscrit, et encore bien moins d'y travailler. Quant aux éditeurs, je n'ai aucune influence sur eux. Demandez à Stock, galeries du Théâtre-Français, s'il veut le prendre en lecture.

K., à Rennes. — Morin a déjà refusé de recevoir le journal.

D. G., à Boston. — Malgré l'avis inséré, n'avons pas reçu de nouvelles de votre parent.

V., à Genève. — *Produits de la terre, Richesse et Misère*, épuisés. Ai mis d'autres en place.

P. G. — Lu l'article du *Soir* : « A la Chambre ». Ce n'est que de la critique à côté. Ça laisse supposer que le parlementarisme pourrait être bon si les hommes que l'on y envoie avaient de la valeur personnelle, ce qui est absolument faux.

D., à Saint-Etienne. — Je n'ai pas vu la convocation en question. Il fallait l'envoyer.

L., à Roubaix. — Insérerons, semaine prochaine, la souscription pour la brochure à distribuer.

Reçu pour l'Ecole : Ther, 0 fr. 50. — Un camarade, 2 fr. 50. — Total : 3 fr. — Listes précédentes : 453 fr. 75. — Total général : 456 fr. 75.

Reçu pour la brochure à distribuer : Groupe du XIVe : Prosper Coen, 0 fr. 25; Louise Réville, 0 fr. 25; Albin Villeval, 0 fr. 20; E. Bourdes, 0 fr. 50; Ferdinand, 0 fr. 20; Un anonyme, 0 fr. 30. En tout : 1 fr. 70. Plus, un camarade, 5 timbres de 0 fr. 25 : 1 fr. 25. En tout : 2 fr. 95. — Listes précédentes : 24 fr. 10. — Total général : 27 fr. 05.

Reçu pour le journal : Deux camarades, 1 fr. 50. — *Vente de vieux timbres*, 5 fr. — D'un conseiller municipal et général de Gisors, pour l'image, 2 fr. — W. R., 5 fr. — B., à Agen, 0 fr. 25. — Un camarade, 10 fr. — H. M. P., 5 fr. — Ther, 0 fr. 50. — Un camarade, 5 fr. — F., 5 fr. — Remise de librairie, 0 fr. 60. — C. C. M., 10 fr. (dont 5 pour la *Misère*). — Mme J. H., 3 fr. — Reçu de Pelotas : Couailler, 2.000 r.; H..., 2.000 r.; Sa compagne, 1.000 r.; Sa fillette, 500 r.; Lallemand, 2.000 r.; Gasnier, 2.000 r.; Gonthier, 2.000 r.; Gaston, 2.000 r.; Bernard (ex sous-officier du Tonkin, rengagé avec regret), 2.000 r.; Gartowitz, 1.000 r; G. D., Manie tout, Robert, 2.000 r.; X..., 500 r. — Reçu pour envoi de brochures : Rabérin Jean, 2.000 r.; Hebert, 2.000 r.; Z..., 1.000 r. Total général : 24.000 r. — Un groupe de peintres en décor (E. V.), 3 fr. — L. K., à Sainte-Foy, 3 fr. 60. — Merci à tous.

V., à Nimes. — C., à Argenteuil. — B., à Saint-Marcellin. — S., à Roubaix, — C., à Fives. — E. R., à Gand. — H. C., à Marseille. — P., à Châlons. — B., à Mirepoix. — F. R., à Gand. — F., à La Palisse. — M., rue M. — F., à Amiens. — Roubaix. —M., à Reims. — F., rue R. — Reçu timbres et mandats.

Les **TEMPS NOUVEAUX** sont en vente

à Roubaix

Chez Liévens, lib., 84, rue des Longues-Haies.

à Watrelos

Chez Deryckère, imp.-lib., rue Carnot.

Le vendeur des journaux anarchistes à Roubaix se trouve, le vendredi et le samedi soir, de 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2, place Fosse-au-Chêne;

Le dimanche matin, de 8 heures du matin à 2 heures du soir, sur la Grande Place.

Le Gérant : DENÉCHÈRE.

PARIS. — IMP. GH. BLOT, 7, RUE BLEUE.